



Association des Rapin de Suisse
www.rapinsuisse.ch

Procès-verbal

de la 17^{ème} assemblée générale de l'Association des Rapin de Suisse le
1er Juin 2025 au restaurant « le Vignoble » à Pesoux

Membres du comité présents

Claude Rapin – Marc Henri Rapin – Paulette Rapin – Pascale Rapin – Etienne Rapin

1 Ouverture de l'assemblée et introduction du président

Le Président Claude Rapin souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée de l'association ouverte.

Les membres de l'association ont été convoqués statutairement à cette séance et ont pris connaissance de l'ordre du jour.

22 membres sont présents 10 excusés

L'assemblée générale ayant été convoquée conformément aux statuts, nous pouvons valablement siéger. Notre association comptant à ce jour 53 membres.

2 Scrutateurs à désigner

Deux membres sont sollicités et acceptent cette fonction durant l'assemblée :

Maryam Salamé et Willy Rapin.

3 Adoption de l'ordre du jour

Celui-ci est lu par le Président de l'association, Claude Rapin.

Il est accepté, tel que présenté, par vote à main levée.

4 Activités 2024

Résumé lu par le président

Le 29 septembre visite guidée de La Neuville et marche vers la cascade de la sorcière. Il avait

16 participants à cette belle journée.

Le 2 novembre atelier généalogie à Corcelles chez Fisher avec 7 participants.

Il remercie Francis pour son travail et son investissement personnel.

L'association lui offre un cadeau.

Francis nous remercie et il nous montre deux livres d'archives (1698) de la commune de Corcelles, qu'il met à notre disposition pour lecture.

5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2024 à Yverdon

Celui-ci est lu par la secrétaire de l'association, Pascale Rapin.

Il est accepté, tel que présenté, par vote à main levée.

6 Présentation et adoption des comptes 2024

Jean Christophe Rapin rapporteur nous en fait lecture. Le bilan est positif (voir pièce jointe). Il est adopté à l'unanimité.

A noter la démission des vérificateurs Jean Marc Rapin et Jean Claude Rapin, (excusé ce jour), qui ont assurés ce travail ces dix dernières années. Un grand merci à eux. L'association leur fait cadeau d'une bonne bouteille.

7 Admissions démissions

Démision - Mr Olivier Rapin

Radiation - Mme Sylvie Rapin à Monthey

8 Désignation des vérificateurs des comptes pour 2025

Selon l'article 21 de nos statuts qui a été modifié par l'assemblée générale en juin 2024 trois personnes sont maintenant présentes pour la vérification.

Willy Rapin devient rapporteur, Béatrice Rapin assistante et Jean Christophe comme suppléant.

9 Election du comité

Les cinq membres du comité se représentent avec Claude Rapin co-président

et Marc Henri Rapin co-président.

Le Comité est reconduit à l'unanimité.

10 Cotisations 2025

Aucun changement n'est présenté puisque notre association peut faire face aux dépenses courantes.

La cotisation annuelle se monte à Frs 20.- en individuel et Frs 30.- pour une famille vivant sous le même toit.

11 Budget 2025 : présentation et adoption

Le trésorier Marc Henri Rapin lit le rapport des comptes 2024

La différence entre début et fin 2024 est : 2792,64-2355,46= +437,18 Fr

Le budget est équilibré et adopté à l'unanimité tel que présenté.

activités en préparation pour 2025

Cousinade prévue le samedi 6 dimanche et dimanche 7 septembre avec nos cousins des Vosges.

A la clôture des inscriptions nous sommes 19 participants dont seulement 2 cousins français. Il faut établir une facture personnalisée pour envoyer à chaque participant (selon les abonnements avec réduction de tarifs).

Le voyageur choisi est Thomas-Marti à Echallens

Le prix de 670 frs est encore à vérifier par le voyageur. (frais annexes ex : boissons).

A préciser : en cas de désistement, chaque participant doit avoir une assurance annulation. L'envoi des factures est prévu au plus tard le 15 juin

- Généalogie des Rapin

Le groupe de travail se réunira probablement à Corcelles chez Fischer.

Date à définir. Francis propose de contacter Mr Gilbert Marion, historien.

En 2026- nous fêterons les 20 ans de notre association !

A l'occasion de cet anniversaire qui se déroulera à Corcelles, le budget reste à établir, mais il n'y a aucun projet concret à ce jour.

Comme animation, le nom de notre cousine chanteuse Amandine est cité, ainsi que l'homme-orchestre Jean Confetti.

Sylvain précise la fête de Corcelles se déroule au début mai.

Le président propose de créer un comité régional pour l'organisation.

13 Date et lieu de la prochaine assemblée générale 2026

La prochaine assemblée générale 2026 est prévue le 17 Juin à Corcelles.

14 Divers - Histoire

- Lecture du P.V. de la première assemblée générale de notre association à

Payerne

- Lecture par Béatrice d'un article paru dans la gazette locale rappelant les rivalités entre les deux communes de Payerne et Corcelles.

L'assemblée se termine à 11h30

Le président nous convie un l'apéritif servi sur la terrasse au soleil, suivi du traditionnel repas.

Visite

Après-midi visite du musée Laténium à St-Blaise.

Le président Claude Rapin



la secrétaire Pascale Rapin

